

Pour la réouverture de votre club **BIORYTHME**, l'application du protocole sanitaire préconisé pour les salles de fitness sera mis en place.

Quelques recommandations à nos adhérents:

Ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme ou en suspicion de symptôme (fièvre supérieure à 37,8°, toux) ...

Dans la mesure du possible, **arrivée en tenue de sport** pour éviter les vestiaires accessible mais sous restriction (5pers. maxi par vestiaires).

Mise à disposition de **gel HA** dans toutes les zones et dès l'entrée dans le club avec la signalétique appropriée.

Merci de respecter entre vous plus de 2 m de distance et de respectez les gestes barrières.

Le masque est vivement conseillé sauf pendant votre séance d'entraînement.

Les usagers devront arriver en tenue adaptée et repartir après leur séance, une paire de chaussures spécifique sera apportée dans un sac pour un usage dans la salle, une serviette et une bouteilles d'eau identifiées au nom du client et non jetable dans l'enceinte du club pour éviter tout contact. Le client amène sa bouteille et repart avec.

Une seule personne à la fois sur les machines de musculation, aucun exercice en «duo», pas de contact physique avec les coachs.

Sur chaque zone vous aurez du papier et du désinfectant à votre disposition.

Les machines ont été espacées (**5 m<sup>2</sup> par personne**). A défaut, une machine sur deux sera rendue inaccessible.

Le coach veillera à ce que le matériel soit désinfecté suivant la méthode de double désinfection:

Une fois à la prise du matériel par le client utilisateur

Une fois à la fin d'utilisation du matériel par le client utilisateur

le matériel sera rangé par le client une fois la désinfection faite.

Les cours collectifs sont restreints à quelques personnes (19 pers. à l'intérieur voir plus avec l'extérieur par beau temps) suivant la surface dédiée à la pratique collective (**ratio de 1 pers. /5 m<sup>2</sup>**).

Nous comptons sur votre civisme pour **respectez les gestes barrières** et les consignes du coach.

Toute l'équipe de **BIORYTHME** est impatiente de vous retrouver.

Plus d'infos sur: **WWW.BIORYTHME88.COM** ou sur **FACEBOOK** (BIORYTHME SAINT-DIE). TEL: 03.29.55.41.90

Dés le début, votre club biorythme a fait le choix de stopper les abonnements et les encaissements des chèques à partir du mois d'avril. Les onze semaines ont été automatiquement reporté à la fin de votre abonnement et cela nous l'avons fait tout naturellement car notre priorité c'est votre bien-être chers(e) adhérents(e), alors soyez fair-play et faites la même chose envers nous, soyons solidaire, je préfère un message que une contestation débiteur sans explication, merci.

Sportivement Thierry de BIORYTHME.

Offre spécial été, 2 mois d'abonnements à 79€ (tous compris) au lieu de 108€ du 22/06 au 19/07 inclus.